

Le socle commun, oui mais pour quoi faire ?

L'idée était bonne : revenir sur la catastrophe de 1975. Non pas celle du collège unique, mais celle de l'unification des collèges sur la base du plus élitiste des deux. Revenons en arrière. Depuis 1965 (réforme Fouchet) il existe en effet deux sortes de collèges. Dans les CEG, héritiers du Primaire supérieur créé par Guizot en 1833, enseignent principalement des PEGC, anciens instituteurs formés en école normale, soucieux de la promotion d'élèves issus pour la plupart des classes moyennes et populaires. Dans les CES, anciens premiers cycles du lycée créé par Bonaparte, de tradition élitiste et malthusienne, des professeurs formés à l'Université enseignent à une minorité d'enfants privilégiés. L'unification, en faisant le choix des objectifs, des programmes, des professeurs et de l'organisation éducative des CES, reconstitue de fait l'ancien lycée, lui-même polarisé par ses classes préparatoires, l'élite de l'élite ! Ce collège unique-là se fait donc aux dépens de la solution qui aurait consisté à privilégier les objectifs du Primaire supérieur et à rapprocher le nouveau collège unifié de l'école primaire. Ce projet a un nom : c'est l'école fondamentale, le souci de la réussite de tous et non la sélection d'une élite, forcément sociale ; le passage progressif du maître polyvalent au professeur monovalent, et de savoirs instrumentaux à des savoirs culturels, et non l'absurde opposition d'aujourd'hui qui déstabilise les plus fragiles.

L'objectif stratégique du socle commun est celui-là : rapprocher l'école du collège, intégrer leurs objectifs et leurs contenus, rendre cohérente l'école obligatoire, sortir de la logique du tri par l'échec devant des programmes trop ambitieux et une hétérogénéité par conséquent ingérable. C'est un excellent objectif.

Mais on ne s'est pas donné les moyens de l'atteindre, car on a surchargé considérablement la barque. D'abord, le socle actuel, censé définir des objectifs minimaux en fin de Troisième, pêche sans doute par excès d'ambition. Ensuite et surtout, il introduit subrepticement en France l'ApC, l'approche par compétences, une pédagogie d'inspiration belgo-canadienne contestable, et tout son attirail évaluatif taylorien qui déroute et parfois révolte une majorité de professeurs, sommés avec le LPC notamment, de découper le savoir en rondelles. C'est sur ces deux aspects qu'un nouveau ministre devra revenir s'il veut vraiment faire du socle commun un levier pour construire l'école de la réussite de tous.

Jean-Pierre Obin
Mars 2012